

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF  
DE LA MRC DES BASQUES DU MERCREDI 9 MAI 2018**

2018-05-09-1

**1. OUVERTURE**

À l'ouverture de la séance du Comité administratif de la MRC des Basques tenue le mercredi 9 mai 2018 à 19 h aux salles Sènescoupé et Boisbouscache au 400, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles, sont présents :

M. Alain Bélanger	maire de Saint-Jean-de-Dieu
M. Michel Colpron	maire de Sainte-Rita
M. Louis-Philippe Sirois	maire de Saint-Médard
M. Simon Lavoie	maire de Sainte-Françoise
M. Jean-Marie Dugas	maire de Notre-Dame-des-Neiges
M. Roger Martin	maire de Saint-Mathieu-de-Rioux
M. Wilfrid Lepage	maire de Saint-Simon
M. Mario St-Louis	maire de Saint-Éloi
M. Maxime Dupont	maire de Saint-Guy
M. Jean-Pierre Rioux	maire de Trois-Pistoles

Est absent :

M. Éric Blanchard	maire de Saint-Clément et préfet suppléant
-------------------	--

Tous formant quorum sous la présidence du préfet, M. Bertin Denis. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Claude Dahl, et Mme Isabelle Rioux, secrétaire sont aussi présents.

2018-05-09-2

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Roger Martin, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant, en laissant le point divers ouvert :

1. Ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation Table bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent (MAPAQ et UPA)
4. Présentation Réserve faunique Duchénier
5. Administration
  - 5.1 Discussion pour le règlement sur la rémunération des élus
  - 5.2 Résolution – Dépôt de projet dans Stratégies jeunesse en milieu municipal
  - 5.3 Appui à la MRC de Kamouraska – Élection municipale en mai
  - 5.4 Modification de certaines dates au calendrier des séances 2018
  - 5.5 Demande d'un congé sans solde
  - 5.6 Convention des employés de la MRC
6. Développement régional
  - 6.1 Acceptation de projets au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)
7. Correspondance
  - 7.1 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
8. Divers
  - 8.1 Rassemblement du 23 mai 2018
  - 8.2 Projet IMPACT
  - 8.3 Fonds éolien
  - 8.4 Inauguration du Parc éolien Nicolas-Riou
9. Prochain Conseil le mercredi 23 mai 2018 à 19 h 30 à Saint-Simon
10. Levée de la séance

ADOPTÉE

- 2018-05-09-3      **3. PRÉSENTATION TABLE BIOALIMENTAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT (MAPAQ ET UPA)**
- M. Gilbert Marquis, président de l'UPA, Mme Mylène Blanchette, agente de concertation à la Table bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent, et Mme Stéphanie Dubé, conseillère en développement bioalimentaire au MAPAQ, viennent présenter les services de leurs organismes respectifs et présenter des données spécifiques à la MRC des Basques dans les domaines de l'agriculture et du bioalimentaire.
- Ils profitent de l'occasion pour inviter les maires à une rencontre d'échanges pour le développement de la région organisée par l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC). Deux dates sont proposées, soit le jeudi 17 mai à 13 h à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers de Mont-Joli et le vendredi 18 mai 2018 à 13 h à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup.
- 2018-05-09-4      **4. PRÉSENTATION RÉSERVE FAUNIQUE DUCHÉNIER**
- Cette présentation est reportée à une rencontre ultérieure.
- 2018-05-09-5      **5. ADMINISTRATION**
- 2018-05-09-5.1      **5.1 Discussion pour le règlement sur la rémunération des élus**
- Une discussion a lieu concernant la proposition faite par M. Alain Bélanger à la séance du Conseil de la MRC du 21 mars dernier à l'effet de bonifier la rémunération des maires pour leur présence aux séances régulières au même pourcentage que la récente augmentation de la rémunération annuelle du préfet et qui a été à nouveau discutée à la séance du Comité administratif du 11 avril.
- On mentionne que cette proposition pourrait être étudiée avec le projet du budget 2019. On procède à un tour de table à savoir si les maires sont en accord avec ce qui a été proposé. Tous sont en accord et M. Alain Bélanger se rallie à la majorité.
- Sur une proposition de M. Maxime Dupont,  
Il est unanimement résolu :
- Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte que le règlement no 255 sur le traitement des élus fasse l'objet d'une étude plus approfondie avec le projet du budget de 2019, et ce, en lien avec la proposition de M. Alain Bélanger afin de bonifier la rémunération des maires pour leur présence aux séances régulières au même pourcentage que l'augmentation de la rémunération annuelle du préfet, soit de 43,18 %.
- ADOPTÉE
- 2018-05-09-5.2      **5.2 Résolution – Dépôt de projet Stratégies jeunesse en milieu municipal**
- CONSIDÉRANT QU'**un appel de projets a été lancé aux villes de plus de 25 000 habitants et aux MRC;
- CONSIDÉRANT QU'**il s'agit du deuxième appel de projets de la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021 du gouvernement du Québec;
- CONSIDÉRANT QU'**il permet d'aller chercher jusqu'à 20 000 \$ avec une contrepartie équivalant à 25 % de la subvention (monétaire et non monétaire);
- CONSIDÉRANT QU'**une consultation jeunesse s'est tenue en 2013 par la MRC et que peu de suivis se sont faits depuis;
- CONSIDÉRANT QUE** l'appel de projets permettrait d'élaborer une stratégie jeunesse sur notre territoire à partir des consultations déjà tenues, de créer ou soutenir un comité consultatif et/ou de financer des activités ponctuelles jugées prioritaires pour les jeunes de 15 à 29 ans;
- CONSIDÉRANT QU'**il existe une Commission jeunesse des Basques (CJB) active sur notre territoire;

**CONSIDÉRANT QU'**une rencontre a eu lieu le lundi 30 avril entre le préfet, l'agente de développement culturel de la MRC et deux représentants de la CJB afin de réfléchir à l'avenir de la Commission;

**CONSIDÉRANT QUE** la CJB pourrait devenir le comité consultatif en matière de jeunesse au niveau municipal sur le territoire des Basques;

**CONSIDÉRANT QUE** son plan d'action nécessite une mise à jour et que ce dernier devra être approuvé par le Conseil de la MRC;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques dépose un projet au Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la mesure Stratégies jeunesse en milieu municipal afin de permettre à la Commission jeunesse des Basques de doter le territoire d'une stratégie de même qu'un plan d'action et de réaliser des actions concrètes sur le territoire pour les 15-29 ans. La Commission sera imputable au Conseil de la MRC pour le suivi des dossiers et budgets.

Que le Comité administratif de la MRC des Basques nomme le directeur général M. Claude Dahl, et le préfet, M. Bertin Denis, afin de signer, pour et au nom de la MRC des Basques, les documents afférents.

ADOPTÉE

2018-05-09-5.3

### **5.3 Appui à la MRC de Kamouraska – Élection municipale en mai**

**CONSIDÉRANT QUE** la date des élections municipales, actuellement fixée au premier dimanche de novembre, coïncide avec la période de préparation des budgets annuels dans les municipalités du Québec et précède de peu l'adoption des budgets des MRC;

**CONSIDÉRANT QUE** dans ce contexte, les nouveaux élus ont peu de temps pour s'approprier leurs dossiers et leurs nouvelles fonctions avant l'adoption des budgets et sont donc contraints d'adopter des budgets découlant essentiellement des orientations du précédent conseil;

**CONSIDÉRANT QUE** la tenue des élections municipales accapare le personnel administratif au moment où il est occupé à préparer les budgets;

**CONSIDÉRANT QU'**un changement de la période des élections municipales faciliterait l'exercice démocratique et permettrait que le premier budget adopté par le nouveau conseil soit en phase avec ses orientations et priorités d'action;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Roger Martin,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques appuie la MRC de Kamouraska dans ses démarches auprès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin que la date des élections municipales soit modifiée pour que celles-ci se tiennent au printemps, soit le premier dimanche de mai. Cette demande est adressée à l'attention des unions municipales dans le but d'aider à faire cheminer ce dossier auprès du Directeur général des élections (DGE).

Qu'une copie de cette résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au DGE ainsi qu'aux députés provincial et fédéral.

ADOPTÉE

2018-05-09-5.4

### **5.4 Modification de certaines dates au calendrier des séances 2018**

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Rioux,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de modifier les dates suivantes au calendrier des séances pour l'année 2018 comme suit :

- Séance du Comité administratif du 6 juin reportée au 13 juin;
- Séance du Comité administratif du 10 octobre annulée;
- Séance du Conseil de la MRC du 24 octobre devancée au 17 octobre.

Un avis sera publié sur le site Internet afin d'informer la population du changement au niveau de la séance du Conseil de la MRC du mois d'octobre, conformément au règlement no 250.

ADOPTÉE

2018-05-09-5.5

**5.5 Demande d'un congé sans solde**

**CONSIDÉRANT QUE** M. Julien Harvey, aménagiste régional, demande un congé sans solde pour des raisons familiales pour une période s'échelonnant du mois de juillet 2018 au mois de juillet 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**une restructuration sera effectuée au sein du département de l'aménagement, de l'urbanisme et des cours d'eau, afin d'offrir le même service aux citoyens et aux municipalités;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Louis-Philippe Sirois,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte la demande de congé sans solde de l'aménagiste régional, M. Julien Harvey, conformément à l'article 12 de la Convention des employés de la MRC.

ADOPTÉE

2018-05-09-5.6

**5.6 Convention des employés de la MRC**

**CONSIDÉRANT QUE** la Convention des employés de la MRC vient à échéance au 31 décembre 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** les employés se sont rencontrés à quelques reprises jusqu'à maintenant afin de réviser ladite convention et qu'ils veulent proposer des modifications au Comité administratif de la MRC;

**CONSIDÉRANT QU'**il serait important qu'un comité soit créé afin de représenter la partie patronale et effectuer une première analyse des demandes faites par les employés;

Par conséquent,  
Sur une proposition de M. Michel Colpron,  
Il est unanimement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques accepte de former un comité représentant la partie patronale de la MRC pour analyser les demandes des employés et nomme le préfet M. Bertin Denis, le directeur général, M. Claude Dahl, et les maires, MM. Maxime Dupont et Roger Martin, à siéger à ce comité.

Que ce comité serait aussi chargé de faire une proposition au Conseil de la MRC sur le sujet de la rémunération des maires aux séances régulières du Conseil.

ADOPTÉE

2018-05-09-6

**6. DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

2018-05-09-6.1

**6.1 Acceptation de projets au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS)**

Le directeur général, M. Claude Dahl, présente chacun des projets ayant fait l'objet d'une demande au Fonds de soutien au territoire structurant (FSPS).

M. Michel Colpron souligne que lors de la rencontre du Conseil de la MRC du 24 mai 2017, la résolution #2017-05-24-7.1 a été adoptée où une révision du plan de travail du FSPS a été demandée, et ce, de manière à redéfinir les critères d'attribution des subventions et les barèmes pour que ce soit plus équitable pour chacune des municipalités du territoire.

M. Michel Colpron mentionne que cette révision n'a pas été effectuée et demande le vote sur la question suivante : « Êtes-vous en accord avec l'adoption du compte-rendu du Comité consultatif du Fonds de soutien aux projets structurants tenu entre le 19 et le 27 avril 2018, étant donné que la révision du plan de travail du FSPS n'a pas été effectuée? ».

Résultats : Pour = 9, Contre = 1

Suite aux résultats obtenus,  
Sur une proposition de M. Jean-Marie Dugas,  
Il est majoritairement résolu :

Que le Comité administratif de la MRC des Basques adopte les projets no 123-2, 126, 131-2, 132-3, 137-2, 140-2, 156-2 et 160 à 180, présentés dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants.

ADOPTÉE

2018-05-09-7

## 7. CORRESPONDANCE

2018-05-09-7.1

### 7.1 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Le 7 mars 2018, le Comité administratif a adopté une résolution appuyant l'Association des gestionnaires des cours d'eau du Québec (AGRCQ) dans ses démarches auprès du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans le but de modifier dans les plus brefs délais l'article 7.0.1 du Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune afin d'en exclure les interventions reliées aux castors réalisées en vertu des articles 105 et 106 de la Loi sur les compétences municipales et ainsi assurer la gratuité et la rapidité de la délivrance des permis SEG lorsque requis.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs a étudié la demande et souhaite effectuer d'abord le bilan de la première année d'application de la tarification des autorisations et des permis avant de proposer toute modification réglementaire. La MRC sera donc informée dès qu'une décision sera prise par le ministère.

2018-05-09-8

## 8. DIVERS

2018-05-09-8.1

### 8.1 Rassemblement du 23 mai 2018

Les élus sont invités à participer au Grand Rassemblement de TOUS RURAUX le 23 mai prochain à l'Espace Saint-Grégoire à Québec, organisé par Solidarité rurale ainsi que d'autres partenaires. Fred Pellerin a été nommé ambassadeur de l'événement visant à constater l'évolution de la ruralité depuis les États généraux du monde rural de 1991 et prendre conscience de son interdépendance et de sa complémentarité avec les milieux urbains.

2018-05-09-8.2

### 8.2 Projet IMPACT

Le projet IMPACT vise à conscientiser les jeunes ayant un permis de conduire ou en voie de l'obtenir, aux dangers de la vitesse, des messages textes au volant et à la conduite avec les facultés affaiblies. Cette année, l'événement aura lieu le jeudi 17 mai à l'aréna Bertrand-Lepage de Trois-Pistoles. MM. Mario St-Louis, Roger Martin, Jean-Marie Dugas et Claude Dahl y participeront.

2018-05-09-8.3

### 8.3 Fonds éolien

M. Maxime Dupont demande si des rencontres sont prévues afin de discuter de l'attribution de l'enveloppe du Fonds éolien aux municipalités. Une analyse est présentement en cours au niveau du CLD des Basques. Les montants ne seront pas disponibles avant août ou septembre 2018. Le préfet propose de se mettre à la tâche pour effectuer ce travail au début juin.

2018-05-09-8.4

### 8.4 Inauguration du Parc éolien Nicolas-Riou

Le Parc éolien Nicolas-Riou sera inauguré le mardi 5 juin à compter de 8 h 30. Les élus y sont invités et doivent se rendre au stationnement prévu à cet effet, soit l'ancien stationnement des bureaux de chantier situé sur le Chemin de la Tour à Sainte-Françoise. La journée débutera par une cérémonie, suivi d'un brunch pour terminer avec la visite du Parc.

2018-05-09-9

**9. PROCHAIN CONSEIL LE MERCREDI 23 MAI 2018 À 19 H 30 À SAINT-SIMON**

Le prochain Conseil aura lieu le mercredi 23 mai 2018 à 19 h 30 à la salle Ernest-Lepage, située au 28, rue de l'Église à Saint-Simon.

2018-05-09-10

**10. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Mario St-Louis de lever la séance à 21 h 30.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
BERTIN DENIS, PRÉFET

\_\_\_\_\_  
CLAUDE DAHL, DG/SEC.TRÉS.

<sup>1</sup> Par la présente signature, j'entérine toutes les résolutions de ce procès-verbal comme si elles étaient toutes signées.